

# Vallet INFO

**DÉCEMBRE  
& JANVIER  
2025**

[www.vallet.fr](http://www.vallet.fr)



## **CITOYENNETÉ** DES ACTIONS POUR FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

Page 10



**7**  
**LES ACTUS**



**10**  
**DOSSIER**



**13**  
**EN ACTION**



**19**  
**VIE ASSOCIATIVE**



**20**  
**INTERCOMMUNALITÉ**



**22**  
**AGENDA**

Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00  
 Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS  
 Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE, Emilie SERY  
 communication@vallet.fr  
 Crédits photos : Mairie, Photographein, associations  
 Création : www.STUDIO RICOM.com • 02 41 58 11 12  
 Mise en page : Service communication  
 Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,  
 fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.  
 Distribution : Andegaue communication  
 Tirage : 4 700 exemplaires  
 ISSN 2966-5655



À L'APPROCHE DE LA TRÊVE HIVERNALE, NOUS PROFITONS DE CET ÉDITO POUR SOUHAITER À TOUTES ET TOUS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. CETTE PÉRIODE SE VEUT PROPICE AUX MOMENTS DE CONVIVIALITÉ, EN FAMILLE, AVEC UNE PENSÉE PARTICULIÈRE POUR LES GENS QUI NOUS ONT QUITTÉS DURANT CETTE ANNÉE 2024. QUI DIT TRÊVE NE VEUT PAS DIRE QUE TOUT S'ARRÊTE. À L'AUBE DE 2025, LES ACTUALITÉS NATIONALES MARQUENT FORTEMENT LA VOLONTÉ DU GOUVERNEMENT DE RETRAVAILLER DE FAÇON PRÉCISE SUR LA BAISSÉ DE L'ENDETTEMENT DE L'ÉTAT. LES RECHERCHES D'ÉCONOMIES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT IMPACTERONT AUTOMATIQUÉMENT NOS RECETTES ET NOS DÉPENSES.

Dans l'attente de connaître les nouvelles directives, notre objectif est d'analyser la situation financière de demain qui sera probablement très différente de celle d'hier, avec une réflexion sur l'adaptation de nos projets.

Pour 2025, l'un d'entre eux, très attendu par les milieux scolaires, collégiens, sportifs, associatifs, est l'agrandissement et la restructuration du complexe des Dorices. Le dossier avance. Trois candidats sont, à l'heure de cette rédaction, toujours en course. Dans un souci de concertation, les projets ont été présentés en présence des commissions sports, scolaire et bâtiment, aux principaux utilisateurs le 2 décembre dernier. Forts des informations obtenues, nous mettrons « à profit » le premier semestre de l'année prochaine pour, de nouveau, établir des plans affinés avec le candidat retenu. Nous envisagerons le démarrage des travaux avec la pose de la première pierre à partir de septembre 2025. La durée des travaux est estimée à plus de 2 ans, l'impact auprès des utilisateurs sera minimisé grâce à une réorganisation complète. Nous savons pouvoir compter sur la compréhension de toutes et tous dans l'intérêt général.

Un autre sujet, évoqué dans ce bulletin info, concerne l'axe de la citoyenneté avec le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants. Élus pour deux ans et ce depuis 1994, les élèves des classes de CM1 et CM2 de nos établissements scolaires sont invités à siéger dans cette instance. Les 15 et 17 octobre derniers, 28 jeunes ont ainsi été élus. Sur leur initiative, deux thématiques sont sorties de leur campagne électorale individuelle ainsi dénommées : Commission Cadre de vie (sécurité, aménagement et environnement) et Commission Vie locale (sport, culture et bien vivre ensemble) et qui seront, pendant le temps de leur mandat, l'axe de leur travail. Je tiens à remercier les enseignants et nos équipes qui ont contribué à l'organisation de ce temps électoral pour cette nouvelle équipe. L'installation officielle, autour de la table du Conseil, a eu lieu le 15 novembre dernier en présence des parents. Bienvenue à eux dans la vie municipale.

Je profite de cet édito pour renouveler notre invitation et vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 18 janvier 2025 à 18 h 30 au Champilambart.

Dans cette attente, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes à toutes et tous.

À votre écoute.

Jérôme MARCHAIS  
MAIRE DE VALLET

**26 SEPTEMBRE**

**INAUGURATION DE LA MICRO-FOLIE**

La Micro-Folie, musée virtuel installé au Champilambart, est désormais ouverte à toutes et tous !



© Bruno LELAIT

**16 OCTOBRE**

**REPAS DES AÎNÉS**

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu au Champilambart. Danses et concert ont ponctué le repas.



© Photographiein

**6 OCTOBRE**

**DÉGUSTATION DE VIN NOUVEAU**

Les vignerons, en partenariat avec la mairie, ont offert leur toute première production sur le marché.



**15 ET 17 OCTOBRE**

**ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

Les élèves de CM1 et CM2 ont voté pour leurs nouveaux représentants et les jeunes élus ont investi le conseil municipal des enfants !



**22 NOVEMBRE**

**TEMPS D'INFORMATION SUR LE DÉMARCHAGE ABUSIF**

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS, en partenariat avec la police municipale, le club informatique et France Service, a organisé un temps d'échange auprès des seniors pour les aider à se prémunir contre les arnaques.



**11 NOVEMBRE**

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION**

Vallet, La Regrippière et Mouzillon se sont réunis pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale et honorer la mémoire des soldats tombés au combat.



© Photographiein

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Cela fait plus de quinze ans que ce dossier est en cours. Quinze ans qu'à chaque évolution législative, les porteurs de projets doivent s'adapter, modifier et repenser ce projet.

Projet de transfert de la zone commerciale des Dorices pour s'installer à l'entrée sud de la ville à proximité de la RN 249.

Où en est le dossier de la ZAC du Brochet ?

Quelles enseignes vont s'installer sur cette nouvelle zone d'activité ? Il s'agit d'Hyper U, Gemo, Lidl, Norauto et Ecomiam, enseigne bretonne de produits surgelés.

Pour mémoire, en novembre 2023, la Commission Départementale d'Autorisation Commerciale (CDAC) a donné un avis favorable à la réalisation de ce transfert.

Malgré l'accord de la CDAC, il a fallu défendre ce dossier au niveau national et en avril 2024, la Commission Nationale d'Autorisation Commerciale a également émis un avis favorable.

Ces autorisations permettent aux porteurs de projet de déposer leurs permis de construire qui sont instruits à la Communauté de Communes de Sèvre et Loire et, après accord, signature des permis par le maire.

Malheureusement des opposants à ce transfert ont déposé des recours contre les permis de construire, et ce après avoir déjà perdu sept procès visant à empêcher cette installation.

Qui sont les opposants ? Il s'agit d'une enseigne d'hypermarché proche de Vallet, d'une association de commerçants et de trois commerçants valletais.

Pourquoi cette opposition alors que les magasins concernés existent déjà sur notre ville, mis à part l'enseigne de produits surgelés qui ne concurrence que la grande surface et donc cela n'aura aucune incidence sur le commerce de centre-ville que nous accompagnons depuis 2015 et donc sur leur dynamisme ?

Les recours contre les permis de construire ne sont pas suspensifs ce qui n'empêche pas l'avancement du transfert.

La ville de Vallet est identifiée par les services archéologiques de la préfecture comme site remarquable, le terrain de la Zac du Brochet va faire l'objet de fouilles sur douze hectares. Les archéologues vont commencer leur travail fin janvier 2025 pour une durée estimée à un an.

## VALLET EN TRANSITION

L'accès à l'information est essentiel pour une prise de décision municipale éclairée.

Ces décisions municipales influencent directement la vie des citoyens. Cependant, les difficultés d'accès à l'information, les délais courts et l'absence d'échanges suffisants compliquent une prise de décision bien informée.

Malheureusement, il est fréquent que des choix soient faits sans concertation large, en bureau municipal, comité restreint ne regroupant que quelques élus, excluant les élus minoritaires mais aussi une partie des élus majoritaires. Les projets, parfois complexes, sont alors difficilement accessibles et compréhensibles pour les citoyens et même pour

les élus non initiés. L'absence de discussion et de transparence renforce la sensation d'arbitraire, ce qui nuit à la légitimité de la décision démocratique.

Une gestion transparente et démocratique repose sur des informations claires et actualisées, permettant aux élus et citoyens de prendre des décisions éclairées. Des réunions publiques avant le vote des décisions, accompagnées d'ateliers interactifs, offrent aux citoyens une meilleure compréhension des choix réalisés. La publication en ligne régulière des documents permet un accès rapide et continu à l'information. La création de comités consultatifs citoyens favorisent une meilleure participation citoyenne et une évaluation collective des projets.

Ces initiatives renforceraient la transparence et l'inclusivité de la gestion publique, permettant ainsi à chacun de mieux comprendre et d'influencer les décisions locales.

Nous ne connaissons pas, lors de la rédaction de cet article, le contenu du magazine municipal et c'est à sa distribution que nous le découvrons. Peut-être y trouverons-nous des questionnements ou des préoccupations qui ouvriront la voie à des discussions. Toutefois, nous en doutons : il est fort probable que ce numéro mette en avant davantage de sujets présentés de manière lissée et affirmée.

En attendant, nous vous souhaitons de bons moments d'échange et de partage pour les fêtes à venir.  
Contact : vallettransition@protonmail.com

## VALLET NOUVEL AIR

Rythmé par le raccourcissement de la luminosité des jours qui passent, le mois de décembre se pare des lumières festives des fêtes de fin d'année. Ce nouveau moment suspendu s'écrit loin des tumultes ambiants. Qualifiés économiques, politiques ou climatiques. Il y aura des répercussions sur l'ensemble du Territoire, de la CCSL à celui de Vallet.

Ce sont ces moments suspendus qui nous permettent individuellement de contribuer au destin collectif. Pour Vallet quoi de plus dynamique de voir nos

commerces et services se préparer à nous offrir le meilleur pour les fêtes de fin d'année ; quoi de plus joyeux de voir les associations s'impliquer et multiplier les animations locales ; quoi de plus ambitieux de voir les générations se mêler, autour d'un verre de muscadet, lors d'une représentation culturelle ou une action intergénérationnelle.

Tous ces moments illustrent l'engagement que nous exerçons au quotidien, quelle que soit notre individualité. S'engager c'est donner, participer,

accompagner, dynamiser. Ne l'oublions pas !

Je souhaite à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Contact : Bruno ROMAIN - bromain44330@free.fr

## ILLUMINATIONS LES DÉCORATIONS DE NOËL SE METTENT EN PLACE

Vallet revêtira ses habits de lumière à compter du vendredi 6 décembre et jusqu'au 6 janvier.

Cette année, vous y découvrirez quelques nouveautés : un grand siège illuminé est installé au niveau du petit square à côté de la mairie, rue François Luneau. Il permettra aux petits comme aux grands, de trôner dessus... le temps d'immortaliser ce moment. Il n'est pas seul car la boîte aux lettres du Père Noël a quitté la place Charles de Gaulle pour s'installer à côté du fauteuil.



## ESPACES VERTS LES PLANTATIONS SONT EN COURS

Novembre est la bonne période pour planter car l'arbre est en repos végétatif et les chances de reprise sont plus importantes qu'à une autre période de l'année.

Les aménagements paysagés sont en cours place Charles de Gaulle et rue d'Anjou. Les espaces verts ont choisi des plantes résistantes à la sécheresse comme les sophoras. En tout, 11 arbres vont être plantés sur la place.

En parallèle, les espaces verts continuent leur projet de plantations d'arbres, cette année plus de 100 arbres seront plantés dans le parc des Dorices, dans la zone de pique-nique, près de la salle du clos de la Cour et derrière le terrain de BMX.



Les enfants du conseil municipal des enfants participent à la plantation des arbres.

## ESPACES VERTS RÉCUPÉRATION DES SAPINS

Après les fêtes de fin d'année, la ville de Vallet propose une collecte de sapins de Noël. Les arbres broyés serviront de paillage aux espaces verts.

La collecte aura lieu du lundi 6 au dimanche 26 janvier 2025 au niveau du parking André Barré près du bac à verres.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Jérôme MARCHAIS, Maire de Vallet, et l'ensemble du conseil municipal convient les Valletais et les Valletaises à la traditionnelle cérémonie des vœux. Elle aura lieu le samedi 18 janvier, à 18h00, au Champilambart.



## DÉGUSTATION DE BOISSONS CHAUDES

Pour fêter la nouvelle année, la municipalité vous propose un temps convivial sur le marché le dimanche 12 janvier. Les élus vous donnent rendez-vous devant la mairie pour une dégustation gratuite de vin chaud\* et de chocolat chaud.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



## RÉUNIONS PUBLIQUES PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Des réunions publiques sont organisées par secteurs en janvier 2025. Elles se tiendront en deux étapes : d'abord une présentation générale puis une présentation plus localisée par commune. Attention, l'objet de ces réunions ne sera pas de présenter le zonage dans le détail (objet de l'enquête publique).

Voici les dates envisagées :

- Jeudi 23 janvier à 19h, salle Montfort à la Boissière-du-Doré : pour les communes de La Boissière-du-Doré, Le Landreau, La Remaudière, La Regrippière.
- Mercredi 29 janvier, 19h, salle de la Quintaine à Saint-Julien-de-Concelles : pour les communes du Loroux-Bottereau, Divatte-sur-Loire, Saint-Julien-de-Concelles.
- Jeudi 30 janvier à 19h, salle Polyvalente du Pallet : pour les communes de La Chapelle-Heulin, Vallet, Mouzillon, Le Pallet.

Pour en savoir plus : [www.urbanisme.cc-sevreloire.fr](http://www.urbanisme.cc-sevreloire.fr)

## CCAS COLIS DES AÎNÉS

La fin d'année approche et le coffret gourmand que vous avez réservé est prêt à être distribué.

Après une prospection auprès de quelques fournisseurs locaux, la mise en colis des produits sélectionnés a été réalisée avec la participation de jeunes du dispositif argent de poche et d'élus. Merci pour leur aide et leur investissement. Les élèves des écoles Paul Eluard et Sainte Marie ont illustré les cartes de vœux déposées dans les coffrets. 137 personnes seules et 55 couples ont réservé un colis. Suivant les choix de chacun, ces derniers seront soit à retirer au CCAS du 9 au 13 décembre entre 9h30 et 12h - 14h30 et 16h30, soit distribués à domicile par les élus et bénévoles à partir du 9 décembre. Les 74 résidents de la maison de retraite recevront également des douceurs, distribuées lors d'une rencontre avec les enfants du conseil municipal des enfants le mardi 10 décembre.

Pour tout renseignement : CCAS : 02 28 03 39 00 - 18 rue Emile Gabory.



## QUESTIONS RÉPONSES



**JÉRÔME  
MARCHAIS**  
Maire

### Comment paraître dans le Vallet Info ?

Relai d'information bimestriel pour les Valletais, le Vallet Info est soumis à une charte éditoriale. Celle-ci établit des règles précises afin de garantir une homogénéité dans le contenu. Les associations, entreprises et particuliers ont la possibilité de communiquer dedans à condition de respecter cette charte. La demande de parution doit se faire en ligne avant le 1<sup>er</sup> du mois précédant le mois de parution. Par exemple, pour paraître dans le Vallet Info de février-mars, la demande doit être faite en ligne avant le 1<sup>er</sup> janvier. Pour remplir les formulaires de demande adéquats, rendez-vous sur le site de la ville : [www.vallet.fr/vallet-info](http://www.vallet.fr/vallet-info) Les demandes étant nombreuses, il se peut que l'information ne soit pas relayée immédiatement. Si la demande ne respecte pas la charte, elle ne sera pas diffusée.

### Je suis une association

Deux encarts sont réservés aux associations valletaises (sauf exception ponctuelle) : la rubrique "vie associative" et l'agenda. Pour relayer l'information, les associations doivent remplir le formulaire de la rubrique dans laquelle elles souhaitent paraître sur le site de la ville.

Les critères, en accord avec la charte, sont :

- Pour la rubrique "vie associative" : annonce de stages, création d'une nouvelle discipline ou section, arrivée d'un nouvel entraîneur ou professeur, une action solidaire, un événement anniversaire, une compétition exceptionnelle...
- Pour l'agenda, l'événement doit se dérouler sur la commune, être gratuit et ouvert à tous, ne pas être organisé dans un but commercial, religieux ou politique. Dans les deux cas, les informations doivent être à destination du grand public et non seulement des adhérents.

### Je suis une entreprise

Le magazine possède une page "entreprendre" réservée aux entreprises dont le siège est sur la commune de Vallet. Pour bénéficier d'un article, il faut que l'entreprise ait un local commercial avec un pas-de-porte, de préférence dans le centre-ville, et qu'elle ait moins d'un an d'existence. La commune privilégie l'humain derrière l'entreprise. Pour les autres activités s'installant à Vallet et ne répondant pas aux critères ci-dessus, leurs coordonnées seront relayées dans la rubrique "nouveaux à Vallet".

Il se peut aussi qu'un salarié ou une entreprise recevant une récompense exceptionnelle bénéficie d'un petit article (meilleur ouvrier de France, meilleur apprenti, légion d'honneur...).

En raison de la place, il se peut que l'information ne soit pas relayée immédiatement. Des abonnés récents du marché peuvent aussi bénéficier d'un article.

### Je suis un particulier et j'ai une expérience à partager

La rubrique "rencontre" est réservée aux Valletais ayant un parcours, une passion, un savoir-faire, une anecdote remarquable ou insolite ! Si c'est votre cas, contactez le service communication : [communication@vallet.fr](mailto:communication@vallet.fr)

## DIETPLUS UNE COACH POUR MIEUX MANGER

Depuis le 5 novembre, Chrystelle BOUMAZA a ouvert la franchise Dietplus. Elle accompagne et motive ses clients dans leur rééquilibrage alimentaire afin qu'ils retrouvent leur forme ou perdent du poids.

Pour ce faire, Chrystelle leur consacre un bilan de 45 min où elle va prendre leur mesure par impédancemétrie (masse hydrique, grasse, musculaire...),

puis passer en revue leurs habitudes. De là, elle leur fait une proposition de programme de rééquilibrage. Celui-ci se fait à base de compléments alimentaires issus de plantes bio et d'un suivi hebdomadaire en 3 phases : l'attaque, la stabilisation et la phase d'entretien. En plus, Chrystelle apprend à ses clients à mieux manger : pourquoi certaines graisses sont meilleures que d'autres ? Comment cet aliment va-t-il se répercuter sur l'organisme ? Pour elle, il n'y a pas de recette miracle : tout est une question d'habitude. Il est essentiel de cuisiner par soi-même, de bannir les plats transformés, le tout en combinant une activité physique. Bien sûr, se faire plaisir n'est pas exclu. Chrystelle avait déjà un centre Dietplus à Haute-Goulaine mais rêvait de s'implanter à Vallet pour son dynamisme : c'est désormais chose faite !

44 rue François Luneau

Tél : 06 18 31 80 58 - Mail : [vallet@dietplus.fr](mailto:vallet@dietplus.fr)



## MARCHÉ DE VALLET DU SOLEIL SUR LE MARCHÉ !



Depuis janvier, Gaëlle et Stéphane GROSNY amènent le soleil sur le marché de Vallet.

Ce couple de réunionnais propose ses spécialités culinaires. Sur leur étalage, vous pourrez retrouver des assortiments apéritifs comme des samoussas, des nems, des bouchons... Mais également des plats cuisinés : le très demandé rougail saucisse est servi chaque semaine, mais ce n'est pas tout ! Un

second plat vient compléter le choix et celui-ci varie tous les dimanches. Ayant ouvert leur activité il y a deux ans, le couple met un point d'honneur sur le « fait maison ». Nouvellement abonné au marché depuis septembre, retrouvez le stand K'Price 974 tous les dimanches !

## NOUVEAUX À VALLET

**BIENDINE CLAIRE**  
Assistante virtuelle et  
personnelle

Mme BIENDINE Claire

Mail : [claire.assistante.web@gmail.com](mailto:claire.assistante.web@gmail.com)

Tél : 06 46 31 82 98

LinkedIn - Claire BIENDINE

**CAMILLE LEGOUT PEINTURE**  
Peintre en bâtiment

M. LEGOUT Camille

Mail : [camillelegout@yahoo.com](mailto:camillegout@yahoo.com)

Tél : 06 58 28 37 42

Facebook : Camille LEGOUT Peinture

**HUGO FÉE**  
Coach sportif à domicile

M. FÉE Hugo

Mail : [hugo.fee44330@gmail.com](mailto:hugo.fee44330@gmail.com)

Tél : 06 20 96 92 84

Facebook : Hugo FÉE - Coach sportif à domicile

**SAVON NOIR**  
Ménage et repassage à  
domicile

Mme PINEAU Lise

Mail : [savonnoirvallet@gmail.com](mailto:savonnoirvallet@gmail.com)

Tél : 07 44 44 21 22

Site : [www.savonnoirvallet.fr](http://www.savonnoirvallet.fr)

**SPEED QUEEN**  
Laverie automatique

M. RICHARD Kevin

9, rue des Forges

Tél : 07 71 05 29 17



Les élus du nouveau conseil municipal des enfants lors de leur intronisation

## CITOYENNETÉ DES ACTIONS POUR FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

L'école est un lieu privilégié pour transmettre les valeurs de la citoyenneté. En partenariat avec les écoles, la commune de Vallet souhaite offrir aux élèves et plus particulièrement aux élèves du CM1 à la 6<sup>ème</sup>, la possibilité de mettre en pratique ces valeurs au travers de projets concrets.

### UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) constitue un lieu vivant d'apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique, complémentaire des actions menées en milieu scolaire.

Les élèves candidats des classes de CM1 et CM2 des 2 écoles valletaises ont fait campagne en ce début d'année. Pour cela, ils ont défini des ambitions pour améliorer la vie des jeunes à Vallet. Les élections organisées les 15 et 17 octobre 2024 ont permis d'élire 28 nouveaux représentants : 14 élèves de l'école Paul Eluard et 14 élèves de l'école Sainte Marie.

Les enfants élus pendant les 2 prochaines années scolaires sont : Célian COUSSEAU, Zélie BOYER-GANDON, Gabin BIGOT, Lucien JAMBU, Ella CONNAN, Sacha AUGER-ROUSSEAU, Thomas HARNAIS, Anouk RETIÈRE, Inès GRELLIER, Léandre DUTERTRE, Roman BERNE, Lana MOYSAN, Camille ROUAUX, Thibault

MÉAUDE, Lola NÉRI, Anouk SAMSON, Lyame JOUSSELIN, Charly MERCERON, Pierre MORINIÈRE, Antonin GARNIER, Tylio LAUNAY, Arsène LE ROUX, Sarah CARRATERO, Margaux FLAUSSE, Jade TERRIEN, Emmy GODEMONT, Lilian CRIAUD, Louison RIVET.

Le vendredi 15 novembre 2024, les 28 nouveaux membres du CME ont été installés dans leurs nouvelles fonctions. Lors de ce moment, Monsieur le Maire, accompagné de Madame Béatrice BRICHON, élue référente du conseil municipal des enfants, a appelé les jeunes les uns après les autres afin de leur remettre leur médaille. Les enfants ont ensuite rejoint la table du conseil pour une première réunion où leur a été expliqué leur rôle et le fonctionnement du conseil municipal. Les enfants seront répartis en deux commissions :

- 14 enfants font partie de la commission Cadre de Vie (projets d'aménagement, de sécurité et d'environnement)
- 14 enfants font partie de la commission Vie Locale (projets sport, culture et bien vivre ensemble).



Course aux déchets organisée par le conseil municipal des enfants en avril 2024

### LES JEUNES ÉLUS ONT PLEIN D'IDÉES POUR AMÉLIORER VALLET

Thomas, Tylio, Lyame, Louison, Ella et Roman sont jeunes élus, ils nous livrent leur motivation et leurs projets pour Vallet.

#### Pourquoi ont-ils eu envie d'être élus au sein du conseil municipal des enfants ?

Certains connaissaient déjà le conseil municipal des enfants car leur frère ou sœur avait été élu, il y a quelques années. Ils y voient l'opportunité d'améliorer la vie des jeunes dans la ville même si ces derniers se disent déjà satisfaits de vivre à Vallet. Pour eux c'est essentiel que les enfants soient contents et de pouvoir les représenter. Selon eux, un jeune élu doit avoir des idées, être à l'écoute et ne pas avoir peur de dire lorsqu'il n'est pas d'accord.

#### Comment s'est déroulée la campagne ?

Les enfants ont eu 15 jours pour préparer la liste de leurs projets pour la ville. Ils ont réalisé des affiches avec un slogan, certains ont réalisé des petites vidéos. Quelques candidats ont dû s'exprimer devant les autres élèves pour présenter leur programme. C'était un moment stressant. Après le résultat des élections, les enfants étaient contents d'être élus mais aussi tristes pour ceux qui n'ont pas pu l'être car le nombre de places est limité et tous ont de très bonnes idées.



Un jeune élu doit avoir des idées, être à l'écoute et ne pas avoir peur de dire lorsqu'il n'est pas d'accord



Thomas, Tylio, Lyame, Louison, Ella et Roman

#### Quels projets aimeraient-ils mettre en place ?

Du côté des projets, les jeunes élus débordent d'idées pour améliorer la ville. Du côté des infrastructures, au niveau du parc du Champilambart, les jeunes élus souhaiteraient agrandir le skate-park, installer une tyrolienne, créer un mur d'escalade, disposer d'une table de ping-pong, aménager une fontaine et doter la ville d'un pumptrack, un circuit vélo constitué de bosses et de virages. Ils aimeraient aussi rénover le city-stade. Les jeunes sont sensibles à l'environnement de la ville, l'un d'entre eux aimerait créer un tunnel végétal, mettre plus de végétation dans la ville, aménager plus de pistes cyclables. Ils souhaiteraient aussi créer des événements pour sensibiliser les autres enfants à l'écologie : une journée sans voiture, une autre dédiée au ramassage des déchets. Une jeune élue souhaiterait mettre en place une journée sans écran. Les

jeunes envisagent aussi de créer des projets solidaires : mettre en place une récolte de jouets au moment de Noël, créer un banc de l'amitié, passer du temps avec les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, pouvoir lire des histoires aux plus petits...

Merci aux enfants pour ce témoignage.



Lors du rallye citoyen, les élèves ont pu visiter le centre de secours



Les élèves expérimentent le vote dans le cadre du classeur du jeune citoyen



14

### ACTEURS ÉDUCATIFS LOCAUX

De nombreux acteurs participent à ces 2 projets : les enseignants des classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>, les chefs d'établissement des écoles élémentaires, Vallet Mémoires, l'Outil en main, la protection civile, les pompiers, la gendarmerie, l'écocyclerie Patmouille, les restaurants scolaires, le cinéma Le Cep, Vallet animation Ifac, la médiathèque, l'espace culturel Le Champilambart, la SNCF, la société de transport Voisin, le service des déchets de la communauté de communes Sèvre & Loire, la Préfecture...



563

ÉLÈVES

sont concernés par les actions citoyennes portées par la ville et les acteurs éducatifs locaux.

À travers son **Projet Éducatif Local (PEL)**, la ville de Vallet fait de la **citoyenneté un axe majeur**. En lien avec les **acteurs éducatifs**, elle propose au **élèves de CM1, jusqu'à la 6<sup>ème</sup> différents projets pour les accompagner à devenir les citoyens de demain.**

#### LE RALLYE CITOYEN

Le 7 novembre, le rallye citoyen a permis aux 12 classes de 6<sup>ème</sup> de mieux comprendre le fonctionnement d'une commune, des associations et institutions locales qui la composent (activités, localisation, organisations, projets) à travers la mise en place de différents ateliers. Parmi les activités proposées, la brigade de prévention et de lutte contre la délinquance est intervenue au sein des collèges. L'échange avec les élèves a permis de les sensibiliser à différentes notions telles que l'engagement, le respect, les droits et les devoirs des citoyens.

Le rallye est organisé tous les deux ans, c'est un événement très attendu par les équipes enseignantes. Il permet d'appréhender la notion d'implication citoyenne et le respect des règles qui en découlent.

#### LE CLASSEUR DU JEUNE CITOYEN

Depuis trois années scolaires, la commune de Vallet a créé un outil novateur : le classeur du jeune citoyen, avec l'implication des enseignants des groupes scolaires élémentaires.

Cet support à destination des classes de CM1 et CM2 est constitué de 9 intercalaires portant sur des thèmes différents : le devoir de mémoire, le respect de l'environnement, la solidarité en direction des seniors, la découverte de la commune et son histoire, le bien vivre ensemble, les gestes qui sauvent, l'usage des écrans et le conseil municipal des enfants.

Cet outil est travaillé et complété pendant les temps de classe, grâce à l'accompagnement des enseignants et des acteurs éducatifs.

En plus d'être un support d'information, des actions doivent être réalisées par les élèves. Chaque classe, élève ou famille a la possibilité de se l'approprier et d'y insérer des actions individuelles.

C'est un véritable outil facilitateur permettant de donner du sens à la notion de citoyenneté et d'appréhender avec eux les valeurs de l'engagement, la solidarité, le devoir de mémoire, la protection de l'environnement... C'est un projet qui leur permet de mieux comprendre le fonctionnement d'une commune, ses enjeux et de s'impliquer activement dans la vie locale en plus de se créer des souvenirs.



## COMMUNICATION

### LA VILLE MODERNISE SES OUTILS

La ville se pare de nouveaux supports de communication. En 2025, quatre nouveaux outils vont voir le jour. Certains ont été modernisés, d'autres créés de toutes pièces mais tous s'inscrivent dans une même démarche : proposer des supports adaptés, modernes, faciles d'accès et lisibles pour les Valletais en plus de refléter le dynamisme de la ville.

#### UNE REFORME DU BULLETIN ANNUEL

Ce support de communication existe depuis 2004, plusieurs modifications graphiques ont été apportées depuis sa création, cependant ce support a subi peu de modifications au niveau de son contenu. Un comité de pilotage réunissant élus et agents a été créé à la fin de l'année 2023 pour travailler sur une refonte de ce support aussi bien sur le fond que sur la forme. Le but est de lui donner un nouveau souffle en le rendant plus dynamique, plus moderne et plus accessible pour les usagers. Si le contenu était préparé par le service communication, la mise en page était réalisée par un prestataire extérieur et le support était financé par les insertions publicitaires. Afin de gagner en lisibilité, la municipalité a décidé de reprendre la main sur ce magazine et de supprimer la publicité. Un graphiste a réalisé la coquille graphique de ce nouveau support puis c'est le service communication qui en a décliné la mise en page. En matière de contenu, le magazine comportera des dossiers thématiques qui permettront de mieux comprendre les enjeux de la collectivité et les projets qui en découlent ainsi qu'un agenda pratique avec tous les numéros utiles aux habitants.

Concernant la couverture, la ville a choisi de mettre en avant les événements et sites emblématiques de Vallet, créant ainsi une collection de visuels qui sera déclinée sur la carte de vœux de la ville.

#### DES NOUVEAUTÉS SUR LE SITE INTERNET

La page d'accueil du site internet de la ville fait peau neuve ! Créée en 2008, celle-ci était longue, contenait beaucoup d'informations et ne mettait pas forcément certains services en avant. La ville a choisi de la rendre plus intuitive en allégeant les informations sur sa page d'accueil et en créant des accès rapides vers les pages les plus consultées par les usagers.

Pour compléter cette nouvelle présentation, des visites virtuelles du Champilambart et de la salle du Clos de la cour ont été réalisées et vont être intégrées au site. Ces nouveaux outils guideront les usagers qui souhaiteraient utiliser ces espaces en leur donnant la possibilité de visualiser les différents lieux à distance.

#### BIENTÔT UN CLIP VIDÉO

La ville a fait appel à une société de production pour réaliser son premier clip vidéo. Il a pour but de présenter Vallet, ses services et son dynamisme ainsi que de promouvoir la ville sur le territoire. Il sera projeté en avant-première lors des vœux du Maire le 18 janvier puis sera mis en ligne sur la page d'accueil du site de la ville.

En attendant de pouvoir le découvrir, la ville remercie toutes les personnes qui ont participé à ce projet.



## CIMETIÈRE LES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont on achète l'usage (et non le terrain). Ainsi, au moment du décès, le défunt dispose d'un lieu où reposer. Le cimetière communal est composé d'emplacements et d'un espace cinéraire (columbariums, cavurnes et jardin du souvenir). La ville répond aux questions les plus souvent posées par les usagers.

### QUEL EST LE CADRE LÉGAL ?

Les cimetières sont régis par des règles. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) garantit le bon ordre, la sécurité, la décence et l'hygiène dans l'ensemble du site funéraire et cinéraire. Il existe une réglementation relative au cimetière, aux opérations funéraires et au pouvoir de police du maire. Toutes ces règles sont reprises dans le règlement du cimetière qui a été transmis à la Préfecture et est consultable sur le site de la ville.

### QUI PEUT-ÊTRE ENTERRÉ DANS LE CIMETIÈRE DE VALLET ?

Les personnes qui ont droit à une sépulture dans le cimetière de Vallet sont : les personnes décédées sur le territoire, les personnes qui sont domiciliées, les personnes non domiciliées sur Vallet mais qui possèdent une concession familiale, les gens du voyage dont la domiciliation est Vallet, les Français établis hors de France n'ayant pas de sépulture familiale mais qui sont inscrits sur les listes électorales de la commune.

### QUI PEUT ÊTRE INHUMÉ DANS LA CONCESSION ?

Les personnes prétendant à l'inhumation sont le concessionnaire, les ascendants (parents) ou les descendants (enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants) du concessionnaire. Une concession peut être familiale, individuelle ou collective. Bon à savoir : les emplacements ne sont pas concédés en amont, uniquement lors du décès.

### EN TANT QU'AYANT DROIT, EST-CE QUE JE PEUX FAIRE INHUMER MON ÉPOUX, ÉPOUSE, OU CONCUBIN, CONCUBINE DANS LA CONCESSION FAMILIALE ?

Le pôle services et démarches reçoit la famille pour vérifier le droit à l'inhumation et demander l'autorisation d'inhumation qui est validée ensuite par le Maire. Le concessionnaire d'origine est décisionnaire jusqu'à son décès ensuite seuls les ayants droit\* peuvent donner l'autorisation. Si les ayants droit ne sont pas d'accord et refusent l'autorisation, la personne devra acquérir une concession en fonction de ses droits.

### JE SUIS AYANT DROIT DE CETTE CONCESSION MAIS JE NE SUIS PAS INTÉRESSÉ QUE FAIRE ?

Une personne ayant droit d'une concession ne souhaitant plus s'en occuper doit se rapprocher du service état-civil pour renoncer à la concession. En fonction du lien de parenté, les frères et sœurs de l'ayant droit devront prendre en charge la concession.

### QUELLE EST LA DURÉE D'UNE CONCESSION ?

Sur Vallet une concession est établie pour une durée de 15 ou 30 ans, même durée pour les renouvellements. Cette durée est valable pour la pleine terre, les caveaux, le columbarium et les cavurnes. L'emplacement pour une plaque dans le jardin des souvenirs est renouvelé tous les 8 ans. Les concessions sont renouvelables à l'expiration de chaque période de validité, au tarif en vigueur à la date de l'échéance et non celui en vigueur à la date de la demande de renouvellement. Le concessionnaire (ou ses ayants droit dans la mesure où ils sont connus), sera informé par la ville de l'expiration de sa concession.

### EST-CE QUE JE PEUX FAIRE DES TRAVAUX SUR MA CONCESSION ?

Tous travaux (même de peinture sur un monument) au cimetière sont soumis à autorisation.

Avant d'entamer les démarches, les personnes doivent se rapprocher des pompes funèbres. Les familles mandatent les pompes funèbres afin

d'effectuer les démarches auprès de la mairie qui autorise ou non les travaux en fonction de leur conformité avec le règlement. Lors d'interventions des pompes funèbres ou entreprises, les agents de la police municipale ouvriront et fermeront les portes d'accès au cimetière.

### PEUT-ON ALLER AU CIMETIÈRE QUAND ON LE SOUHAITE ?

Le cimetière a des horaires pour le public. Des bénévoles assurent quotidiennement l'ouverture et la fermeture des portes.

Les horaires d'été, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, sont de 8h30 à 20h.

Les horaires d'hiver, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, sont de 9h à 18h.

Parfois, lors d'interventions spécifiques par les pompes funèbres, le cimetière est fermé pour une durée définie par arrêté du Maire. Un affichage est apposé aux portes d'accès.

### EXISTE-T-IL DES RÈGLES CONCERNANT LE FLEURISSEMENT DES TOMBES ?

Les fleurissements sont autorisés uniquement sur les concessions. Le dépôt de fleurs sur le domaine public (c'est à dire hors emplacement de la concession) est interdit, une tolérance est accordée lors de l'inhumation et à la Toussaint. Aucune fleur en dehors de la période citée ci-dessus, ni aucun objet funéraire ne doit être déposé au jardin du souvenir, ni à proximité.

Le reste de l'année la réglementation s'applique et le fleurissement ne doit pas empiéter sur les intertombes et le domaine public.



Si la réponse que vous cherchez ne se trouve pas dans cet article, vous pouvez vous rapprocher du pôle services et démarches : 02 40 33 92 00

\* L'ayant droit est une personne détenant un droit du fait de son lien avec l'auteur.

## IFAC UNE NOUVELLE APPROCHE POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

L'équipe du multi-accueil de Vallet a décidé de s'appuyer sur une méthode innovante véhiculant le bien-être chez l'enfant : l'approche "Snoezelen".



Le 18 octobre, les équipes des multi-accueils de Vallet et de Haute Goulaine ont participé à une journée sur le thème de l'approche Snoezelen en petite enfance.

### QU'EST-CE QUE L'APPROCHE SNOEZELLEN ?

Il s'agit d'un accompagnement au bien-être, par la détente et/ou la dynamisation au travers de la sensorialité. Plus concrètement, c'est un accompagnement individualisé dans un espace où l'on crée une ambiance sensorielle qui va permettre à l'enfant de se détendre. L'accompagnant prépare l'espace où l'enfant va pouvoir laisser libre court à son envie, sans objectif prédéfini. Souvent, l'ambiance est tamisée voir dans le noir complet pour certaines séances. Des jeux de lumières, une odeur particulière, des tissus de différentes matières ect... seront proposés durant la séance. L'accompagnant fera attention à ne pas trop stimuler l'enfant, avec pas plus de deux ou trois sens à la fois car l'objectif est centré sur le bien-être et non la découverte.

Grâce à cette formation, le multi-accueil souhaite offrir des temps de détente aux enfants, en individuel ou par groupe de 2 ou 3 enfants maximum, accompagnés par un professionnel. Ils pourront s'apaiser et être à l'écoute de leurs envies et de leur corps sur ce temps qui leur sera offert ponctuellement.

Plusieurs professionnels viendront compléter cette journée de sensibilisation à cette approche par une formation qualifiante. Celle-ci permettra de développer la méthode et d'aménager des espaces Snoezelen dans les différentes structures.

## LES JEUNES AUTOFINANCENT LEUR VOYAGE À PORTO

Sept jeunes du pôle jeunesse de l'Ifac tiendront le stand restauration sur le marché de Noël ! Au menu : des paninis. Avec l'argent récolté, les jeunes partiront en voyage à Porto, au Portugal en 2025. Là-bas, ils profiteront des visites culturelles de la ville.

Une première action d'autofinancement a déjà eu lieu lors du concert de Clara Ysé, au Champilambart le 28 novembre dernier. L'action au Champilambart sera renouvelée lors du concert de Faada Freddy, le 27 février. Au mois d'avril, les jeunes profiteront de la fête du jeu au collège Saint Joseph pour également proposer leurs paninis.



## DANSE NGC 25 SERA EN RÉSIDENCE AU CHAMPILAMBART

Peut-être avez-vous vu Hop hop hop, spectacle autour de la vieillesse, au programme de la saison culturelle 2023-2024 ? Ou appris le flash-mob de lancement Cep Party l'an dernier ? Derrière ces créations se cache la compagnie de danse NGC 25. Pendant 3 ans, le pôle culturel va accueillir les artistes en résidence dans le cadre du projet culturel de territoire de la communauté de communes Sèvre et Loire. Rencontre avec Hervé MAIGRET, chorégraphe et fondateur de la compagnie !

### COMMENT CRÉE-T-ON UN SPECTACLE ?

"Le métier de chorégraphe est bien sûr lié à la danse mais c'est aussi réussir à fédérer une équipe autour d'un projet. J'aime développer des univers, raconter des histoires avec le corps, m'associer à des artistes... Et surtout réinterroger la notion d'imaginaire. Chaque création est différente, j'aime aussi tester et faire des choses qui vont aussi me déstabiliser et me surprendre. Je pars d'une idée, je la partage avec mon équipe, on l'interroge, on la triture, on cherche à savoir comment elle va résonner avec le public. Ensuite on cherche un langage chorégraphique pour concrétiser cette idée. La création, c'est aussi une histoire de rencontre. J'ai travaillé avec des unités d'Alzheimer ou avec des gens atteints de troubles cognitifs... Je crois beaucoup au langage du corps, il a des ressources incroyables et heureusement, parfois, il est déconnecté de la tête. En dansant, on libère nos émotions, on se détend... On s'aperçoit que ça marche beaucoup sur les personnes âgées notamment."

### LA RÉSIDENCE AU CHAMPILAMBART

"Avec cette résidence, j'apporte une nouvelle dimension à mon métier : se demander comment la danse peut s'infiltrer ailleurs que dans le théâtre, comment elle peut fédérer des groupes, faire danser un public qui ne se sent à priori pas concerné. J'aime jouer avec les codes pour mieux les questionner. On va pouvoir approfondir notre relation avec le Champilambart, avec qui on collabore depuis plus de 20 ans, mais aussi explorer et surprendre ! On veut aller à la rencontre de la population, attiser sa curiosité... On va aussi bouger sur le vignoble. Il y aura des ateliers thématiques, des rencontres avec plein de publics différents..."

Pour commencer, une exposition photos de la compagnie est prévue à l'Intervalle du 9 au 13 décembre."

### PLUSIEURS CRÉATIONS SUR 3 ANS !

"La première création aura lieu dans le cadre de Cep Party. C'est un trio de danseuses qui va s'appeler « Les mamans de la lune ». L'idée est de travailler sur et avec la petite enfance. On part d'un symbole universel, qui est la lune. Elle influence la nature, l'eau, les humeurs et les énergies... On va explorer tous ses aspects, tout ce qu'elle peut apporter, d'une manière poétique, onirique. On abordera aussi sa dualité, cette douceur qui rassure mais également qui inquiète, avec la peur du noir... On va aussi apprendre aux plus petits d'appréhender les choses avec sensibilité. On est capable de passer des messages universels avec la danse et apporter un certain regard qui

est propre à l'artiste ! Tout le long de la construction de la création, il y aura des temps de partage, de rencontres, des classes test... Le but est de montrer comment on crée et de travailler avec tout type de public ! On va habituer les adultes à venir nous voir à différents moments, lors de divers rendez-vous pendant 3 ans... On va être dans une dynamique de partage.

Pendant la deuxième année, on mettra en place un projet pour les adolescents. Il faut savoir les écouter même si la communication est parfois difficile. À travers la danse, j'ai envie d'envoyer valser tous les préjugés. Je pense que les adolescents ont des choses à nous apprendre. L'idée est de les faire parler, de travailler avec un groupe pour développer un projet. Celui-ci s'appellera « ni plus ni moins, quelle est ma place ? », avec cette question universelle de l'identité, de la place dans notre société, notre famille."

On arrive à créer un lien avec la danse, elle rend tout le monde égaux.

## PRINTEMPS DU SPORT VALLET ACCUEILLE LE PRINTEMPS DU SPORT EN 2025

Le printemps 2025 s'annonce comme un moment exceptionnel pour les jeunes de Vallet et des communes limitrophes. En effet, la ville se prépare à accueillir le Printemps du Sport, un événement festif et dynamique qui mettra à l'honneur le sport sous toutes ses formes, en partenariat avec le département de Loire-Atlantique et la communauté de communes Sèvre et Loire.



Prévu du 7 au 11 avril 2025, cet événement sera l'occasion parfaite pour les jeunes du CE1 à la 5<sup>ème</sup> de découvrir de nouvelles activités, de s'amuser et de se faire de nouveaux amis ! Cet événement promet d'être une véritable fête du sport, favorisant la découverte, l'épanouissement et l'engagement des jeunes dans des activités physiques variées.

Le principe est qu'un animateur de Vallet animation Ifac diplômé du BAFA sera dédié à un groupe et accompagnera les enfants tout au long de la journée.

### UNE PALETTE D'ACTIVITÉS SPORTIVES

Le Printemps du Sport proposera une multitude d'activités adaptées aux jeunes de tous niveaux. Que vous soyez déjà un sportif aguerri ou que vous souhaitez simplement essayer quelque chose de nouveau, il y en aura pour tous les goûts !

Des ateliers de découverte, des compétitions amicales et des démonstrations seront organisés, permettant aux participants de s'initier à des disciplines variées, proposées par les associations sportives de Vallet. L'objectif est de promouvoir une approche ludique du sport, tout en renforçant les valeurs de fair-play, de respect et de solidarité.

### PARTENARIATS LOCAUX ET IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Ce projet ambitieux bénéficie du soutien actif du département de Loire-Atlantique et de la communauté de communes Sèvre et Loire. Les clubs sportifs locaux seront également mobilisés pour encadrer les activités et partager leur passion avec les jeunes participants. Cette collaboration entre les différents acteurs de la région souligne l'importance de l'engagement communautaire dans le développement sportif des jeunes.

### UN ÉLAN VERS L'AVENIR

Le Printemps du Sport à Vallet en 2025 est bien plus qu'un simple événement sportif. C'est une véritable plateforme d'échange et de partage, qui vise à inspirer les jeunes à s'engager dans des pratiques sportives régulières et à développer un mode de vie actif. En favorisant l'accès au sport pour tous, cet événement contribue à construire une génération de jeunes, acteurs de leur santé et de leur bien-être.

Les jeunes intéressés pourront s'inscrire auprès du centre de loisirs Vallet animation Ifac via un lien d'inscription. La valeur ajoutée de ce dispositif est que votre enfant pourra venir plus tôt au péricentre le matin et plus tard le soir. Plus d'informations sont à venir sur le site de la ville.

## FANANTENANA L'ÉCOLE DES ANGES MIGNONS SOUTENUE PAR L'ASSOCIATION FANANTENANA A 20 ANS CETTE ANNÉE

L'école des Anges Mignons de Madagascar a été créée en 2004 grâce à la contribution du collège St Joseph de Vallet. Accueillant 18 élèves à son ouverture, elle en totalise désormais plus de 400, de la maternelle au collège. Pour marquer les 20 ans de l'école, l'association Fanantenana organise le 8 février 2025 un concert de chants et danses malgaches à 16h salle Rabelais au Champilambart de Vallet. Il y aura aussi une expo d'arts malgaches suivie d'un verre de l'amitié pour clore la soirée. Participation libre.



## JUMELAGE L'OCRI ORGANISE UN LOTO

L'Office Communautaire des Relations Internationales est une association missionnée par la communauté de communes, qui la subventionne, pour gérer et financer les événements et les actions qui mettent les citoyens en lien avec des pays étrangers, le plus souvent dans le cadre de jumelages. L'association a la volonté de développer des actions qui permettent le déplacement à l'étranger des jeunes dans le cadre de leur formation ou de leur enrichissement culturel. Afin de récolter des fonds pour assurer ses missions, elle organise un loto le dimanche 15 décembre, à 14h à la salle de Quintaine à Saint Julien de Concelles.

**Réservation conseillée au 06 70 61 37 23**  
**Réservation prise par ordre d'inscription / Réservation possible jusqu'à 13h30 le jour même.**

## UNC ÊTRE SOLDAT DE FRANCE



L'UNC (Union Nationale des Combattants) est composée d'anciens combattants, (Indochine, Afrique du Nord), de veuves, de combattants de la nouvelle génération (OPEX) et des soldats de France.

### Qui peut être soldat de France et quel est son rôle?

Le soldat de France n'a pas combattu, mais il partage les valeurs que défend la grande famille de l'UNC. : le civisme, le sens national, la droiture morale, la solidarité humaine, le respect de la mémoire combattante, le devoir de mémoire. Qui est concerné ? Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, les sapeurs pompiers, les forces de police, les militaires en activité, la croix rouge, la protection civile, les parlementaires, les élus (maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux)...

Ils sont les héritiers du monde combattant. Leur mission : maintenir les valeurs citoyennes du « pays des droits de l'Homme » et assurer la relève des Anciens Combattants. Sur notre secteur, les Soldats de France s'engagent, entre autres, à participer activement aux commémorations des 11 novembre et 8 mai auprès des Anciens Combattants et à aider au devoir de mémoire auprès des jeunes générations.

Vous pouvez rejoindre les Soldats de France de Vallet, Mouzillon ou la Regrippière ou demander tous renseignements complémentaires en contactant l'UNC :

**Contact : Jean-Marie GIRARD / 06 82 23 11 61 /  
jmetn.girard@orange.fr**



## DÉCHETS LA REDEVANCE INCITATIVE ÉVOLUE

La redevance incitative est une contribution financière demandée pour utiliser le service public de gestion des déchets. Sa facturation est en lien avec la production de déchets car elle est calculée au service rendu, comme l'eau ou l'électricité. La redevance incitative est donc un système équitable.

### La redevance incitative vous permet ainsi de bénéficier :

- De la collecte en porte à porte pour les ordures ménagères (poubelles grises) et les emballages (sacs jaunes) ;
- De l'accès aux points d'apports volontaires pour le papier, le verre et le textile ;
- De l'accès aux 2 déchèteries.

### La redevance incitative se compose de 2 parties :

- Un forfait fixe permettant de financer la collecte, le traitement et le recyclage des déchets, la gestion administrative du service et comprenant 24 passages par an en déchèterie.
- Une part variable qui tient compte du nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères et du nombre de passages supplémentaires en déchèterie (au-delà de 24).

La hausse des prix de l'énergie, de la taxe d'enfouissement et d'incinération instituée par l'État ainsi que les coûts de traitement des déchets ont fait augmenter le coût de ce service. La production croissante des déchets par habitant vient accentuer cette augmentation. Le budget « déchets » est un budget qui doit être totalement autonome et équilibré en dépenses et recettes : la redevance incitative est le seul impôt pouvant financer les coûts de ce service. C'est pour cela que lors du Conseil communautaire du 19 juin 2024, les élus ont décidé à l'unanimité d'augmenter la redevance incitative des déchets. Cette réévaluation sera réalisée en 3 fois chaque 1<sup>er</sup> juillet du 01/07/2024 au 01/07/2026.

Il a également été décidé d'accompagner cette réévaluation de mesures plus justes et plus incitatives :

- La suppression de la facturation des 2 levées obligatoires semestrielles afin de mieux tenir compte des habitants engagés dans une démarche forte de limitation des déchets ;
- La majoration du coût de la levée à partir de la 5<sup>ème</sup> levée sur un semestre. En moyenne, on constate 4 levées par semestre pour les foyers de la Communauté de Communes.

### La redevance permet de financer :

- 35 % > Déchèteries
- 28 % > Collecte & traitement des ordures ménagères
- 18 % > Collecte tri & recyclage des emballages
- 2,5 % > Collecte & recyclage du verre, du papier et des biodéchets

Pour toute question contactez la CCSL au 02 51 71 75 71 ou sur [dechets@cc-sevreloire.fr](mailto:dechets@cc-sevreloire.fr)



## LE SAAD : UN SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

Le SAAD est le service solidarité proposé par la communauté de communes Sèvre et Loire.

Chaque jour, une équipe d'auxiliaires de vie professionnelle est disponible pour répondre à vos besoins ou à ceux de vos proches :

- > Aide à la toilette et aux soins d'hygiène
- > Aide à l'habillage et au déshabillage
- > Aide aux transferts et déplacements
- > Assistance aux démarches administratives simples
- > Soutien moral et stimulation des acquis
- > Accompagnement relationnel et social
- > Répit pour les aidants
- > Entretien du domicile et du linge
- > Courses et aide à la préparation des repas

Le SAAD est à votre disposition si vous êtes :

- > Une personne âgée et/ou dépendante
- > Une personne en situation de handicap
- > Une personne sortant d'hospitalisation

Avec le SAAD de la CCSL, vous n'êtes jamais seul(e). Contactez l'équipe :

- > Par téléphone : 02 51 71 92 20
- > Par email : [aideadomicile@cc-sevreloire.fr](mailto:aideadomicile@cc-sevreloire.fr)



Coup de cœur Avignon 2023



THÉÂTRE

SAM. 11 JANVIER 20H30  
**GISÈLE HALIMI, UNE FAROUCHE LIBERTÉ**

S'appuyant sur le livre d'entretiens menés par la journaliste Annick Cojean, *Une farouche liberté*, ce spectacle dresse un portrait sensible de la célèbre avocate Gisèle HALIMI, depuis les rebellions de son enfance tunisienne jusqu'à ses combats politiques du début des années 80. Marie-Christine BARRAULT et Hinda ABDELAOUI dirigées par Léna PAUGAM y interprètent tous les visages de la célèbre avocate éprise de liberté et portent à travers ses mots une enthousiasmante puissance féminine.



COMPLET

ARTS DU CIRQUE, DANSE, THÉÂTRE

MER. 29 JANVIER 20H30  
**YÉ (L'EAU !)  
CIRCUS BAOBAB**

Phénomène unique, le Circus Baobab est né il y a 25 ans en Guinée. Sa signature : une acrobatie sans agrès où l'on s'appuie les uns sur les autres pour s'élever à des hauteurs vertigineuses. Yé ! (L'Eau !), leur dernière création, nous interroge sur l'eau, cette ressource aussi rare que précieuse dont la conquête est indispensable à la vie. Entre mouvements modernes et danses rituelles spectaculaires, les 13 danseurs, danseuses-acrobates enchaînent les numéros vertigineux. Direction artistique : Kerfalla CAMARA | Mise en Cirque : Yann ECAUVRE

Coup de cœur Avignon 2023



COMPLET

THÉÂTRE DE MOUVEMENT (SUISSE)

MARDI 14 JANVIER 20H30  
**LA POÉSIE DE L'ÉCHEC**

Une mère et ses deux enfants se retrouvent pour un anniversaire, quelques mois après la mort du père. Ce dernier, Martin KELLER, laisse derrière lui une double vie cachée que les enfants ignorent encore... D'aveux tardifs en faux-semblants, l'univers de cette famille fragile va vaciller et la vérité apparaître. Cette création suisse dénonce avec finesse et poésie une société perfectionniste où règne la loi du plus fort. Une pièce pour 3 acteurs et un beatboxer. Écrit et mis en scène par Marjolaine MINOT & Günther BALDAUF. Compagnie Marjolaine MINOT.



THÉÂTRE

31/01 ET 01/02 20H30  
**ART**

François MOREL est un artiste qui réunit tout ce qu'on aime : de l'humour, de la poésie, de la tendresse et beaucoup de talent. Quand on a su qu'il mettait en scène Art de Yasmina REZA et qu'il invitait ses vieux copains des Deschiens à jouer avec lui, on n'a pas hésité une seconde. Le point de départ de la pièce : trois amis, très liés depuis plus de 15 ans, voient leur amitié ébranlée lorsque Serge fait l'acquisition d'un tableau blanc. Art célèbre les vertus de l'amitié : un certain sens de l'humour, le plaisir de s'engueuler, de se contredire. La jouissance de la mauvaise foi, la joie de la réconciliation...



ROMAN-PHOTO SPECTACLE

MARDI 21 JANVIER 20H30  
**ZAÏ ZAÏ**  
D'APRÈS LA BD ZAÏ ZAÏ ZAÏ DE FABCARO

Nicolas règle ses courses à la caisse d'un supermarché. Comme il ne trouve pas la carte de fidélité qu'on lui réclame, il est interpellé par le vigile. Saisi de panique, il prend la fuite, armé d'un poireau. Traqué par la police, pris sous le feu des médias, il devient en quelques heures l'ennemi public numéro 1. En adaptant au théâtre la fameuse bande dessinée de Fabcaro, le Collectif Mensuel crée ici un spectacle jonglant avec théâtre, roman-photo, musique live, bande dessinée, bruitage...



CIRQUE EXALTÉ

06/02 ET 07/02 20H30  
**AMANTS**  
1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : MIETTES

C'est l'histoire simple d'un homme et d'une femme dansant ensemble. Leur amour est évident, sans doute ni question. Ensemble, ils ont partagé le meilleur et le pire. Elle aime sa force, son humour, il aime sa fragilité, ses emballements volcaniques. Si parfois, la lourdeur du quotidien les éloigne, s'ils ne se regardent plus, ils dansent et dans ce ballet charnel à deux, retrouvent leur complicité, leur intimité. Ils croient en l'amour éternel qu'ils célèbrent lors d'une fête qui dure toute la nuit. Ils tournent, tournent, à en perdre leurs pensées. 1<sup>ère</sup> partie, en avant-première : Miettes par la Cie Nawar - Jules SADOUGHI - solo d'acro-danse

MANIFESTATIONS

DU 2 AU 18 DÉCEMBRE

Collecte de boîtes de Noël solidaires L'Intervalle

Durant deux semaines et demi, sur les horaires d'ouverture de L'Intervalle, venez déposer une boîte solidaire de Noël, destinée à une personne dans le besoin.



7 ET 8 DÉCEMBRE

Marché de Noël

40 exposants, des animations tout le long du week-end. Voilà le programme du marché de Noël ! Plus d'infos sur le site de la ville.



8 DÉCEMBRE

Braderie d'affiches Cinéma Le Cep

Braderie d'affiches au cinéma Le Cep, de 9h à 12h.

9 DÉCEMBRE

Conférence Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Jean-Olivier SAIZ : « Le Louvre, insolite et insolent ». Cinéma Le Cep, 14h30.

DU 9 AU 13 DÉCEMBRE

Exposition photos L'Intervalle

Découvrez l'exposition de photos consacrée à la compagnie de danse NGC 25, en résidence au Champilambart.

11 DÉCEMBRE

L'heure du conte Médiathèque

Venez écouter des histoires, des comptines et jeux de doigts lues par les bénévoles. Enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte. Sur inscription auprès de la médiathèque. De 10h30 à 10h55.

DU 13 AU 27 DÉCEMBRE

Exposition de peintures Yvon LECOINDRE

Exposition de peinture huile acrylique sur toile. Atrium de la mairie.



13 DÉCEMBRE

Soirée jazz L'Intervalle

Concert suivi d'un jam participatif ! À partir de 19h. En partenariat avec l'École de musique Sèvre & Loire. Gratuit.

14 DÉCEMBRE

Famille de joueurs Médiathèque

Tout public, à partir de 6 ans, entrée libre. Animation ludique et conviviale autour des jeux vidéo. Que vous soyez novice ou expert, parent ou enfant, il y en aura pour tous les goûts et tous les niveaux.

14 DÉCEMBRE

Projection de Cendrillon Micro-Folie

Projection gratuite de l'opéra Cendrillon, de Jules MASSENET. Micro-Folie de Vallet (Champilambart), de 14h30 à 17h30.

18 DÉCEMBRE

Le petit Noël de L'Intervalle

RDV l'après-midi pour un atelier créatif avec des cartes pop-up à réaliser, goûter gourmand, concert de l'École de Musique Sèvre & Loire, ou encore visite de la Micro-Folie : passez votre après-midi à L'Intervalle ! Tout un programme vous attend pour se retrouver et fêter ensemble les fêtes de fin d'année !



21 DÉCEMBRE

Heure du conte de Noël 0 à 3 ans Médiathèque

Venez rencontrer le Père Noël, écouter des histoires et chanter avec les bénévoles. De 10h30 à 10h55. Sur inscription. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.



21 DÉCEMBRE

Heure du conte de Noël 4 ans et + Médiathèque

Venez rencontrer le Père Noël, écouter de histoires et chanter avec les bénévoles. De 11h à 11h30. Enfants de 4 ans et plus accompagnés d'un adulte. Sur inscription.

22 DÉCEMBRE

Concert Chœur de Vallet

Église de Vallet, 16h. Le Chœur de Vallet sera accompagné du Chœur de Goulaine et de musiciens de l'école de musique de Sèvre et Loire.

31 DÉCEMBRE

Tombola Cinéma Le Cep

Pour fêter la dernière séance de l'année, le cinéma Le Cep organise une tombola en amont du film Mufasa : Le roi lion. De nombreux lots à gagner ! Tarif unique : 5€ !

6 JANVIER

Conférence Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Patrick BARBIER : « Arts et musique à Venise au temps de Vivaldi ». Cinéma Le Cep, 14h30.

7 AU 21 JANVIER

Exposition de peintures Christian GUINÉ

Peintures de portraits et paysages. Atrium de la mairie.



12 JANVIER

Moment convivial autour d'une boisson chaude

L'équipe municipale offre un verre de vin\* ou chocolat chaud devant la mairie, sur le temps du marché.

\* À consommer avec modération.



18 JANVIER

Vœux du Maire

Rendez-vous au Champilambart à 18h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



24 AU 26 JANVIER

Théâtre Les Bouffons

La troupe amateur Les Bouffons joue « Fric-Frac ». Le Champilambart, vendredi et samedi à 20h30 et le dimanche à 15h.

28 JANVIER AU 11 FÉVRIER

Exposition de peintures Laurent CHIRON

Laurent CHIRON réalise des œuvres numériques en utilisant uniquement des équations mathématiques. Atrium de la mairie.



31 JANVIER

Rendez-vous café CCAS

Rendez-vous à L'Intervalle de 14h30 à 16h30 autour d'une boisson chaude pour un moment de partage.

1 ET 2 FÉVRIER

Théâtre Les Bouffons

La troupe amateur jouera la pièce de théâtre « Fric-Frac » cette fois-ci à la salle du Clos de la cour, à 20h30.

8 FÉVRIER

Spectacles Fanantenana

Salle Rabelais, le Champilambart, 16h. Concert, chants et danses malgaches pour fêter les 20 ans de l'école Les Anges mignons, que l'association soutient à Madagascar.



LES RDV DU CINÉMA LE CEP

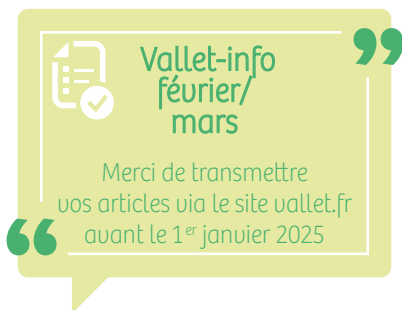
Fidèle à son engagement dans l'éducation à l'image et l'éveil au cinéma, le cinéma Le Cep programme des séances dédiées au jeune public.

Un jeudi par mois, il propose de découvrir ou redécouvrir un classique du cinéma.

Retrouvez toute la programmation du cinéma :

[www.cinemalecep.fr](http://www.cinemalecep.fr)

Contact : 02 40 36 60 82



Merci de transmettre vos articles via le site [vallet.fr](http://vallet.fr) avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau  
Téléphone standard : 02 40 33 92 00  
[www.vallet.fr](http://www.vallet.fr) | facebook @villedevallet

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉROS D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237  
SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

## CALENDRIER DES DÉCHETS



### Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en décembre/janvier

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteurs bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés. Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- > 5 et 6 décembre : > 16 et 17 janvier
- > 19 et 20 décembre : > 30 et 31 janvier
- > 2 et 3 janvier : > 14 et 15 février

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- > BRETEAUDEAU Alexim  
Né le 08/07/2024
- > BELLANGER Léo  
Né le 28/09/2024
- > MERMET PETIT Wyatt  
Né le 28/08/2024
- > HURET Milo  
Né le 07/10/2024
- > JOURDAIN Léonie  
Née le 29/08/2024
- > MALFREYT Arthur  
Né le 10/10/2024
- > DORÉ Margaux  
Née le 09/09/2024
- > BOISSELIER Marceau  
Né le 17/10/2024
- > CLEUZIOU NADER  
Camélia  
Née le 10/09/2024
- > MORGAND Clémence  
Née le 24/10/2024
- > CHAUVET Daria  
Née le 17/09/2024
- > REBIERRE Raphaël  
Né le 24/10/2024
- > ALBERT Martin  
Né le 23/09/2024
- > DÉRAMÉ Ambre  
Née le 25/10/2024
- > REMY LEBRETON Martha  
Née le 27/09/2024

### Mariages

- > DUCIMETIERE Jessica et  
GOUJON Jérémy  
Mariés le 07/09/2024
- > BOURET Claire et  
GUILLET Christophe  
Mariés le 14/09/2024
- > HENRYON Stéphanie et  
RABILLER Cédric  
Mariés le 07/09/2024
- > ALLARD Audrey et  
SÉCHER Mathieu  
Mariés le 19/10/2024
- > MÉCHINEAU Ophélie et  
LEROUX Paul  
Mariés le 14/09/2024
- > MERCIER Kathleen et  
FARCIS Mathieu  
Mariés le 19/10/2024

### Décès

- > SANTOS Patrick  
Le 06/09/2024
- > LANGEVIN Gilbert  
Le 02/10/2024
- > HALLEREAU Bernard  
Le 16/09/2024
- > DONOLATO Liliane  
Le 07/10/2024
- > HÉRAUD Elie  
Le 18/09/2024
- > TERRIEN née  
HERVOUET Nicole  
Le 08/10/2024
- > DUPAS Hervé  
Le 18/09/2024
- > HÉGRON Michel  
Le 17/10/2024
- > PETITEAU née COURANT  
Marie  
Le 19/09/2024
- > DURAND Roger  
Le 18/10/2024
- > GAVALAND Patrice  
Le 25/09/2024
- > PAJOT René  
Le 03/11/2024
- > DELORME née GAILLARD  
Solange  
Le 26/09/2024
- > BERCÉ née RUSSEIL  
Bernadette  
Le 05/11/2024
- > BUISSON Pierre  
Le 29/09/2024